

## Memento liste pièces assignation divorce

### Liste de pièces à demander dans le cadre de l'assignation en divorce :

- Livret de famille
- Carte d'identité ou passeport
- Copie du contrat de mariage
- Copie de la carte vitale
- Nom et adresse de la caisse de retraite et de l'employeur
- Avis d'imposition
- Déclarations de revenus, bulletins de salaire
- Déclarations ISF
- Contrat de bail si locataire
- Quittances de loyer si locataire
- Tableaux d'amortissements des éventuels emprunts
- Taxes foncières si propriétaire
- Taxe d'habitation
- Quittances EDF/ GDF - Factures de téléphone, internet
- Justificatif salaire des employés de maison
- Justificatifs assurance et mutuelle
- Justificatifs des frais liés à la scolarité des enfants y compris cantine
- Justificatifs des frais liés aux activités extra-scolaires des enfants
- Actes de propriété, relevés de valeurs mobilières

Pour les demandes non financières :

- Attestations proches, pédiatres, école, centre aéré...
- Echanges d'emails et de sms entre les parents, avec des proches, école...
- Photos
- PV de plainte, attestation UMJ, main courante...

### Liste de pièces à demander dans le cadre de la liquidation du régime matrimonial :

#### \* Si les époux sont mariés sous le régime de la communauté / sous le régime de la participation aux acquêts :

- les époux étaient-ils propriétaires de biens avant le mariage ? dans l'affirmative quel a été le sort de ces biens ?
- les époux ont-ils recueilli des successions ou bénéficié de donations au cours du mariage ? dans l'affirmative quel a été le sort de ces biens

- des fonds appartenant personnellement aux époux ont-ils servi à l'acquisition de biens communs?
- des deniers communs ont-ils servi à acquitter des dettes personnelles des époux ?
- consistance de l'actif de communauté à la date de l'ordonnance de non-conciliation (biens immobiliers, comptes bancaires, valeurs mobilières, véhicules automobiles, meubles meublants ...)
- état du passif de communauté à la date de l'ordonnance de non-conciliation (des emprunts sont-ils en cours, et dans l'affirmative auprès de quelle banque ont-ils été contractés et quel a été leur objet ?)
- un des époux a-t-il réglé seul depuis l'ordonnance de non conciliation des sommes dont la communauté était redevable (emprunt, impôts, charges de copropriété ....) ?
- un des époux occupe-t-il seul des biens immobiliers communs depuis l'ordonnance de non-conciliation ?

**\* Si les époux sont mariés sous le régime de la séparation de biens :**

- les époux ont-ils des créances à faire valoir l'un contre l'autre ? dans l'affirmative à quel titre
- consistance de l'actif indivis
- état du passif indivis
- un des époux a-t-il réglé seul depuis l'ordonnance de non conciliation des sommes dont l'indivision était redevable (emprunt, impôts, charges de copropriété.) ?
- un des époux occupe-t-il seul des biens immobiliers indivis depuis l'ordonnance de non-conciliation ?

